

JOURNAL DE MONACO

Administration et Rédaction,
Rue de Lorraine, 13,
à Monaco (Principauté.)

POLITIQUE, LITTÉRAIRE ET ARTISTIQUE

PARAISANT LE MARDI

Tous les ouvrages français et étrangers
dont il est envoyé 1 exemplaire sont
annoncés dans le journal.

<p>INSERTIONS :</p> <p>Annonces 25 Cent. la ligne</p> <p>Réclames 50.</p> <p>On traite de gré à gré pour les autres insertions</p>	<p>On s'abonne, pour la France, à Paris; à l'Agence Havas, rue J.-J. Rousseau, 3, et chez M. St-Hilaire, éditeur de musique du Conserv. Imp. et directeur du Comptoir général des compositeurs, rue du f. Poissonnière, 10</p> <p>ÉDOUARD ROUYEYRE, Libraire et Commissionnaire, rue des Saints-Pères, 1.</p> <p>À Nice, LIBRAIRIE VISCONTI, rue du Cours et LIBRAIRIE-AGENCE JOUGLA, rue Gioffredo, 1. près la pl. Masséna</p> <p>à l'AGENCE-DALGOUTTE, place du Jardin Public, 3</p> <p>Les abonnements comptent du 1^{er} et du 16 de chaque mois et se paient d'avance.</p> <p>Les lettres et envois non affranchis seront refusés. — Les manuscrits non insérés seront rendus.</p>	<p>ABONNEMENTS :</p> <p>Un An 12 Francs</p> <p>Six Mois 6 id.</p> <p>Trois Mois 3 id.</p> <p>POUR L'ÉTRANGER les frais de poste en sus</p>
--	---	--

Monaco, le 23 Mars 1880

ACTES OFFICIELS

CHARLES III, par la grâce de Dieu, Prince Souverain de Monaco,

Considérant qu'il importe, dans l'intérêt d'une bonne administration, de faire établir les plans généraux de la Principauté,

AVONS ORDONNÉ ET ORDONNONS:

ARTICLE 1^{er}.

Le plan cadastral, la matrice cadastrale, les plans topographique et hydrographique, le plan d'alignement, seront dressés pour toute l'étendue de la Principauté.

ART. 2.

Notre Secrétaire d'Etat, notre Avocat Général et notre Gouverneur Général sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente Ordonnance.

Donné en Notre Palais, à Monaco, le trois mars mil huit cent quatre-vingt.

CHARLES.

PAR LE PRINCE :
Le Secrétaire d'Etat,
CH^{er} VOLIVER.

ARRÊTÉ

NOUS, GOUVERNEUR GÉNÉRAL,

Vu l'Ordonnance du 6 juin 1858, sur les travaux publics;

Vu l'Ordonnance du 3 mars 1880, en vertu de laquelle il y a lieu de procéder à l'établissement des plans généraux de la Principauté;

Considérant que les études nécessaires à la levée de ces plans obligent les ingénieurs et leurs agents à pénétrer dans les propriétés particulières pour y planter des jalons, des piquets, des repères et y faire, en un mot, toutes les opérations préparatoires;

Que ces études peuvent exiger des sondages, des abattages et des éclaircies à travers les arbres, haies et clôtures qui feraient obstacle aux opérations,

ARRÊTONS :

ARTICLE 1^{er}.

MM. les ingénieurs chargés de la confection des plans de la Principauté et leurs agents sont autorisés

à entrer dans les propriétés, closes ou non closes, pour procéder aux opérations de levées de plans, piquetage, placement de jalons, signaux, piquets, bornes ou repères, et à faire, au besoin, sur les propriétés, des sondages et des éclaircies à travers les arbres, haies, clôtures, qui feraient obstacle à leurs études.

ART. 2.

Les propriétaires ou locataires des terrains sur lesquels il sera nécessaire de pénétrer pour les opérations ci-dessus indiquées, sont invités à en permettre la libre entrée à MM. les ingénieurs et à leurs agents, et à respecter les jalons, piquets, signaux, bornes et autres repères qui seront posés dans l'intérêt de la levée des plans.

ART. 3.

Les indemnités pour dommages, s'il y a lieu, seront, à défaut d'arrangements amiables, réglées par le Tribunal Supérieur, sommairement et sans frais.

ART. 4.

M. le Maire de Monaco est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait en l'Hôtel du Gouvernement, à Monaco, le 15 mars 1880.

Le Gouverneur Général,
B^{on} DE BOYER DE S^{te}-SUZANNE.

POUR AMPLIATION :
Le Secrétaire Général,
DURAND-AUZIAS.

NOUVELLES LOCALES

S. A. R. Madame la Princesse Florestine, Duchesse d'Urach-Wurtemberg, accompagnée des personnes de sa suite, a quitté, hier, le Palais de Monaco pour se rendre à Stuttgart, en passant par Feldkirch (Autriche), où elle va voir les Princes ses fils, qui, comme on sait, font leur éducation dans le célèbre collège de cette ville, dirigé par les RR. PP. Jésuites.

Ainsi que nos lecteurs le verront plus loin, sur la proposition de S. G. M^{gr} l'Evêque, un pèlerinage à Notre-Dame de Laghet s'organise, en ce moment, dans la Principauté pour le dimanche de *Quasimodo*, 4 avril prochain. Ce pèlerinage auquel, nous n'en doutons pas, toute la population voudra prendre part, a pour but de placer dans le sanctuaire de la Vierge, la plaque commémorative des deux pieuses visites des Monégasques en 1876 et 1878, à

l'occasion de la maladie et du rétablissement du Prince Charles III.

Mardi prochain, nous indiquerons aux fidèles les heures du pèlerinage et des offices qui seront célébrés à Laghet.

La fête des Rameaux s'est accomplie à Monaco au milieu d'une énorme affluence de fidèles. A la grand'messe, dite par M. l'Archiprêtre et à laquelle assistait pontificalement Mgr l'Evêque, un baryton amateur, M. Levilly, a chanté, avec un grand talent, l'*O Salutaris* de Lefebure et un *Agnus Dei* de Gastaldi.

Aux Vêpres, même foule qu'à la grand'messe; le R. P. Coulanges a fait un remarquable sermon sur l'infailibilité. Le sermon a été suivi de la bénédiction, donnée par Sa Grandeur.

Monseigneur a ensuite annoncé le pèlerinage du 4 avril à N.-D. de Laghet.

Hier soir, à 8 heures, ont commencé les conférences religieuses données pour les hommes à la chapelle de la Miséricorde par le R. P. Coulanges. Une nombreuse assistance entourait le Prédicateur. S. G. M^{gr} l'Evêque honorait la réunion de sa présence. Ce soir et demain, continuation de la retraite, au même lieu et à la même heure.

OFFICES DE LA SEMAINE-SAINTE A LA CATHÉDRALE

24 Mars. — Mercredi-Saint

3 heures et demie du soir. — Office des Ténèbres, présidé par M^{gr} l'Evêque.

25 Mars. — Jeudi-Saint

7 heures du matin. — Communion générale, donnée par Sa Grandeur.

9 heures du matin. — Grand'messe pontificale, bénédiction des Saintes-Huiles, procession au Reposoir, lavement des pieds par M^{gr} l'Evêque.

3 heures et demie de l'après-midi. — Office des Ténèbres.

7 heures et demie du soir. — Procession de la Confrérie des Pénitents, au retour de laquelle sermon à la Cathédrale.

26 Mars. — Vendredi-Saint

9 heures du matin. — Commencement de l'Office, chant de la Passion, adoration de la Croix, procession du Reposoir, messe des Présanctifiés, par M^{gr} l'Evêque.

1 heure de l'après-midi. — Les trois heures d'agonie de Notre-Seigneur Jésus-Christ, prêchées par le Prédicateur du Carême, avec chants de la maîtrise et symphonies de l'orchestre et suivies de l'Office des Ténèbres.

8 heures du soir. — Procession du Christ mort, de l'église des Pénitents à la Cathédrale, sermon, chant du *Stabat Mater*.

27 Mars. — Samedi-Saint

8 heures et demie du matin. — Bénédiction du Feu, chant de l'*Exultet* et des Prophéties, bénédiction des Fonts; vers 10 heures et demie, grand'messe pontificale.

28 Mars. — Solennités de Pâques

10 heures du matin. — Grand'messe pontificale, avec assistance des autorités; après la messe, bénédiction papale donnée solennellement par Sa Grandeur.

3 heures du soir. — Vêpres, sermon suivi du salut solennel, donné par M^{gr} l'Evêque.

Vendredi-Saint, à 4 heures très précise de l'après-midi, exécution à grand orchestre, à la Cathédrale provisoire, du *Stabat Mater* de Rossini, sous la direction de M. Hurand, maître de chapelle.

Jeu de soir a eu lieu, dans le local ordinaire de la Conférence de Saint-Vincent-de-Paul, de Monaco, une imposante réunion. S. G. Mgr l'Evêque, Président d'honneur de cette Société, y assistait, ainsi que le R. P. Coulanges, Prédicateur de la Station, et M. Michel, Président de la Conférence de Saint-Vincent-de-Paul, de Nice.

La Société était au grand complet. Les membres honoraires eux-mêmes avaient tenu à y assister.

Après une chaleureuse allocution du R. P. Coulanges et quelques paroles de félicitations et d'encouragement prononcées par M. Michel, Sa Grandeur a constaté la bonne organisation de la Conférence et des progrès marqués depuis le jour encore peu éloigné de sa fondation. Elle a exhorté tous les membres à continuer avec foi, avec dévouement, leur sainte mission, qui est non-seulement de secourir les pauvres, mais encore de leur prêcher d'exemple dans l'accomplissement du devoir catholique. Monseigneur a rappelé, avec un touchant à-propos, que la Charité est la base de la religion du Christ, et a cité, entr'autres preuves, les sublimes paroles qui terminent le chapitre XXV de l'Evangile selon saint Mathieu, où se trouvent, en même temps, et la plus belle définition, et la plus haute récompense de la Charité.

Sa Grandeur a ensuite proposé de fixer au premier dimanche après Pâques une patriotique cérémonie, dont l'accomplissement est attendu depuis longtemps par les Monégasques. Il s'agit de la pose de la plaque commémorative consacrée par notre population, pour rappeler dans le sanctuaire de N.-D. de Laghet les deux pèlerinages de 1876 et de 1878, le premier à l'effet de demander le rétablissement de la santé de notre auguste Prince, le second en actions de grâces de cette grande faveur, obtenue par l'intervention de la Mère de Dieu.

La proposition de Sa Grandeur a été accueillie spontanément et avec joie. Le pèlerinage du 4 avril prochain sera, nous en sommes persuadé, une de ces belles manifestations religieuses et nationales par lesquelles Monaco sait si bien prouver son amour pour ses Souverains et son inébranlable piété.

Enfin, Monseigneur a exhorté les membres de la Société non-seulement à assister à la retraite préparatoire, à la communion pascale du Jeudi-Saint, mais encore à se faire apôtres, pour réunir de nombreux auditeurs au pied de la chaire du R. P. Coulanges, puis Sa Grandeur a donné la bénédiction à toute l'assemblée.

Madame la comtesse Fischer de Chevrier, fille aînée du feu duc de Persigny, vient de mourir à Monaco, à l'âge de 26 ans.

Nous avons le regret d'apprendre la mort de M. Frassinetti (Sébastien), premier violon solo de l'orchestre du Casino, décédé hier, 22 mars, à Menton, après une courte maladie.

Les carabiniers ont pris possession de la nouvelle caserne de la Condamine. Trois brigades et un adjudant, formant un effectif de 19 hommes, sont désormais installés dans ce vaste monument, situé au centre du quartier le plus peuplé de la Principauté.

Ajoutons qu'une pompe à incendie va être incessamment déposée dans cette caserne, et qu'elle sera disponible à toute heure de jour et de nuit, en cas d'accident.

Mardi dernier, grand concert vocal et instrumental au Casino. M^{me} Judic, M^{lle} Alice Rabany et Sivori. Jeudi, concert de M. Hollman, violoncelliste; vendredi, les *Pupazzi* de Lemerrier de Neuville, et, samedi, nouveau concert, avec M^{me} Judic, M^{lle} Alice Rabany, M. Sivori et M. Diaz de Soria.

M^{lle} Alice Rabany a tenu tout ce que promettait son remarquable talent et sa voix si fraîche et si pure. Nous n'avons que des louanges à adresser à la sympathique et digne élève de Duprez. Le bolero des *Vêpres Siciliennes* et la cavatine d'*Ernani* ont mis en relief toutes les qualités d'artiste de M^{lle} Rabany; nous aimons moins la polonaise de *Mignon*, qu'elle a chantée, du reste, en grande musicienne, malgré les difficultés dont ce morceau est hérissé. En somme, très grand succès pour cette jeune cantatrice:

Tout Monaco connaît M^{me} Judic, la charmante artiste des Variétés ne compte plus avec les éloges; nous en dirons autant de M. Diaz de Soria. Tous deux ont été applaudis avec frénésie.

Quant à Sivori, il a été, sans contredit, le lion de la semaine. La réputation de cet admirable virtuose est universelle; en dépit de ses 62 ans, le célèbre violoniste n'a rien perdu de sa jeunesse. Il a été accueilli avec les transports de l'enthousiasme le plus grand. Les deux auditions qu'il nous a données n'ont été que de longues ovations.

Sivori est né à Gênes, le 6 juin 1817. Sa mère le portait dans son sein lorsqu'un soir, au théâtre Sant'Agostino, elle entendit Paganini; l'émotion qu'elle en ressentit fut si vive qu'elle bâta la naissance de son fils, le lendemain elle donna le jour à Camillo. On peut dire que l'enfant était prédestiné. En effet, à 6 ans, Sivori commença l'étude du violon et Paganini, ayant eu occasion de remarquer ses dispositions extraordinaires, lui donna des leçons et écrivit même pour lui plusieurs morceaux. A 10 ans, Sivori se faisait entendre à Paris et surprenait les dilettanti par son admirable dextérité.

Il n'y a peut-être pas un artiste qui ait autant voyagé que l'illustre violoniste. L'Allemagne, la Russie, la Belgique, la Hollande, l'Angleterre, l'Irlande, les Etats-Unis, le Mexique, le Pérou, le Chili, le Brésil, enfin le monde entier applaudit ce merveilleux talent, qui a de si grandes affinités avec celui de Paganini.

En nous permettant de l'entendre et de l'applaudir de nouveau, l'administration des concerts du Casino a clôt, de la façon la plus heureuse, la série des représentations musicales de l'année 1879-1880.

TIR AUX PIGEONS

Mercredi 17 et Jeudi 18 Mars

GRAND PRIX DE CLOTURE

Un Objet d'Art et 5,000 fr., ajoutés à 100 fr. d'entrée. Le second recevra 1,000 fr. sur le prix et 25 % des entrées; le troisième, 500 fr. et 20 %; le quatrième, 15 %. 12 Pigeons: le premier jour, 6 Pigeons à 25 mètres; le second jour, 6 Pigeons à 26 mètres. Le gagnant d'un premier prix (Concours internationaux de Monaco, janvier 1880) reculera de 1 mètre; de plusieurs de ces prix, de 2 mètres. Quatre Pigeons manqués entraînent la mise hors concours.

Mêmes conditions spéciales que pour les Grands Concours Internationaux de janvier 1880.

24 tireurs: MM. lord de Grey, Cholmondeley-Pennell, le baron de Mecklembourg, E. Elsen, E. R. Day, Mac Donall, E. Drugman, le vicomte de Saint-Quentin, Braithwaite-Wilson, Ballatschano, le comte de Châteaubriand, Halford, Chouquet, le baron de Saint-Trivier, J. Lafond, lord Stopford,

A. Jimenez, R. Vitton, Laurenti, Laniel, le colonel Treherne, Hopwood, C. Walmesley, Gilbert. Lutte très vive pendant les deux journées. Enfin les prix sont décernés dans l'ordre suivant:

1^{er} (objet d'art), M. le baron de Saint-Trivier (13 sur 14).

2^e, M. E. Elsen (12 sur 14).

3^e, M. J. Lafond (11 sur 14).

4^e, M. Cholmondeley-Pennell (10 sur 14).

POSTES ET TÉLÉGRAPHES

Le ministère des Postes et Télégraphes de France adresse au public l'avis suivant:

En raison des nombreux transbordements auxquels sont soumis les journaux et imprimés adressés de France dans les pays lointains, il est indispensable que les bandes, dont sont revêtus les objets de correspondance, soient larges et assez consistantes pour résister aux chocs et frottements qui se produisent forcément dans le trajet. Les paquets pesants et volumineux doivent, en outre, être consolidés au moyen de ficelles disposées de manière à être facilement dénouées. Enfin il n'est pas sans utilité de reproduire sur les exemplaires contenus dans un même paquet l'adresse que porte l'enveloppe extérieure.

Ces précautions ne peuvent que contribuer à assurer le régulier acheminement des objets de correspondance à destination de pays éloignés.

CHRONIQUE DU LITTORAL

Saint-Raphaël. — Mauvais temps pour les régates, c'est-à-dire trop beau temps; les coureurs de Nice, qui devaient arriver après leur escale à Cannes, ont dû, faute de brise, rentrer dans ce dernier port. — Néanmoins, les fêtes nautiques ont eu lieu comme à l'ordinaire, bien que les embarcations de Saint-Raphaël y aient seules pris part.

Beaucoup de monde s'était rendu à ces régates. Les honneurs du pays ont été faits avec l'intelligente amabilité qui caractérise M. F. Martin, maire de Saint-Raphaël. — Les hôtes de cette charmante ville se sont réunis, le soir, en un dîner donné au Grand-Hôtel, sous la présidence de M. l'amiral La Roncière le Nourry; y ont pris part: MM. le baron de Rothschild, le commandant de la *Hyène*, et son état-major, de Saletta, Béchard, Rodrigues. — Plusieurs toasts éloquents ou spirituels ont été portés.

Le soir, représentation des *pupazzi* de Lemerrier de Neuville.

Cannes. — Voici le résultat de la course nautique entre Nice et Cannes:

Grands yachts: 1^{er} prix, *Ville de Marseille*.

Petits yachts: 1^{er} prix, *Catalan*.

Bateaux de plaisance (voile): 1^{er} *Touriste*, patron Chamuel; 2^e *Thérèse*, patron Lastret; 3^e *Egyptus*, patron Semerie; 4^e *Dragon*, patron Christiny.

Bateaux pêcheurs (voile): 1^{er} *Egide*, patron Jeume; 2^e *Jean-Baptiste*, patron Vian; 3^e *Etoile du Nord*, patron Carle; 4^e *Claire*, patron Carle frères.

Solitaire (voile): 1^{er} *Ami des Iles*, M. Piana; 2^e *Triton*, M. Heilman; 3^e *Solferino*, M. Lastret fils.

Bateaux pêcheurs (aviron): 1^{er} *Anna*, patron Aproz; 2^e *Saint-Antoine*, patron Giraud; 3^e *Thérèse*, patron André Isnard; 4^e *Julien*, patron Delèze.

Golfe-Juan. — Les deux vaisseaux-école la *Flore* et le *Souverain*, ont rallié l'escadre française au Golfe-Juan. Le nombre des vaisseaux au mouillage dans cette baie est donc actuellement de dix.

Ventimiglia. — On a commencé, ces jours derniers, les travaux de la gare internationale de Ventimiglia. La gare sera construite sur le modèle de celle de Milan: elle coûtera trois millions et sera terminée dans trois ans. Elle sera, cependant, livrée aux voyageurs l'an prochain.

LETTRES PARISIENNES

(Correspondance particulière du Journal de Monaco.)

Le tirage de la loterie Franco-Espagnole qui approche, le retard apporté à la première représentation d'*Aïda*, les conférences du P. Didon à la Trinité, les steeple-chases d'Auteuil, la guerre aux congrégations, le départ du prince Orloff, les roulades de la

Patti et le dernier chapeau de la générale Türr, voilà ce qui défaye, à l'heure qui sonne, les conversations de la ville, qui se proclama, elle-même, la plus spirituelle de la terre.

La générale Türr est fort à la mode, ce printemps. Sœur de M^{me} Rattazzi, elle a une beauté absolument différente, et qui rappelle le type de l'impératrice Eugénie. M^{me} Türr, qui a des idées libérales, fait les beaux soirs des salons républicains. Elle a acquis, rue lord Byron, du sympathique comte d'Irisson, un hôtel petit, mais très artistiquement décoré, où elle a donné, cette semaine, une soirée de comédie fort réussie. Comme sa sœur, M^{me} Türr adore jouer la comédie de salon : c'est un signe particulier chez les Bonaparte-Wyse. Elle ne manque pas d'esprit, d'ailleurs ; en voici la preuve. Une des sommités radicales du moment lui demandait, chez M^{me} Edmond Adam, sur un ton d'ironie, si elle savait à quoi s'occupait le jeune prince Victor, fils du Prince Napoléon, encore au collège :

— Parfaitement, monsieur, répondit-elle, il élève des aigles dans son pupitre.

Le printemps, qui ensoleille Paris à rendre Monaco jaloux, prête un grand charme, actuellement, à la capitale, et si la fameuse promenade de Longchamps était encore en vogue, elle trouverait un décor digne d'elle, pour s'effectuer. Les Champs-Élysées, le Bois-de-Boulogne sont remplis d'équipages, et l'enceinte du pesage aux courses d'Auteuil offre le spectacle d'un véritable congrès de la mode. Sur leurs toilettes aux couleurs printanières, les femmes portent de petits mantelets tressés en chenille, de nuance assortie à la robe dont elles croisent les pans par devant, pour les renouer ensuite en écharpe sur la jupe derrière, de l'effet le plus coquet. Pour les toilettes du soir, les garnitures de feuillages, offrant toute la gamme du vert, sont une nouveauté dont je dois faire part aux lectrices du *Journal de Monaco*. Ces guirlandes de feuillage où le vert le plus tendre se mêle au vert brun, au vert mordoré, rehaussent délicieusement les robes de bal, particulièrement les robes blanches, crème ou rose pâle. Essayez-en, mesdames, pour vos bals de Pâques, et vous verrez.

Avec Pâques, la saison mondaine de Paris va prendre son grand déploiement. Déjà les invitations pleuvent, nous promettant les fêtes les plus variées. Il n'y a pas qu'en vos parages méditerranéens qu'on danse et qu'on entend les cantatrices en vogue. Sur les bords de la Seine on nous promet la Patti, chez la princesse de Sagan et la baronne de Hirsch ; la Nilsson, chez la duchesse de Galiera et chez la marquise d'Aoust ; on dansera chez la vicomtesse de Courval, chez la baronne de Rothschild, chez la comtesse de Lévis, chez la comtesse de Guales, chez la duchesse de Castries et nombre d'*et cætera*. Au mois de mai le prince du Galles viendra passer quelques jours à Paris, et sa présence redonnera encore un coup de fouet au mouvement mondain.

S. A. R. M^{te} le prince Oscar de Suède, duc de Gothland, dont vous avez apprécié à Monaco la distinction des manières et les qualités charmantes de l'esprit, arrive à Paris. Son Altesse Royale a accepté des invitations chez la princesse de Sagan, chez la baronne de Rothschild et chez la duchesse de Bisaccia. Il dînera également chez M^{me} la princesse Mathilde et à la légation de Suède, chez le sympathique M. Sibbern. Le jeune prince va être le lion — comme on disait naguère — de la saison printanière à Paris.

Les beaux mariages sont à l'ordre de Pâques comme les belles réceptions. La fille du général de la Salle épouse le fils du duc de Bojano, petit-fils, par sa mère, du feu duc Carafa de Noja, de Naples ; M. Albert de Saint-Albin, propriétaire du journal le *Sport*, et qui signe *Robert Milton* au *Figaro*, bien connu à Monte Carlo, se marie à M^{me} Dubois ; le comte Demontiers-Mérinville épouse M^{me} de la Briffe, fille du feu marquis de la Briffe et dont la mère est une Narcillac, et il y a encore nombre d'autres brillantes unions sous roche.

Le temps est aux statues d'illustrations de la politique ou des lettres. De tous côtés des comités fonctionnent ayant chacun quelque célébrité à ériger sur un piédestal — par voie de souscription. C'est ainsi que Georges Sand, Théophile Gautier, Ledru-Rollin vont avoir leur statue.

Un nouveau comité est en voie de formation. Son but est l'érection d'une statue à Balzac et il est juste d'encourager ses efforts, car quel écrivain mérita mieux que l'auteur de la *Comédie humaine*, le véritable créateur du roman moderne, une statue à Paris ?...

On a beaucoup écrit sur Balzac et cependant il reste encore beaucoup à dire sur son compte. Chez lui, l'homme privé offre un type aussi intéressant à étudier que l'écrivain. Toute sa vie, Balzac eut le désir immodéré de faire fortune : de là, son ardeur à se mêler d'industrie. Sous la Restauration, il imagina de se faire imprimeur, en compagnie du baron Trouvé, ancien préfet de l'empire. Loin de gagner de l'argent dans son entreprise, il s'y ruina de fond en comble. Ce fut à la suite de ce désastre que sa plume devint son gagne-pain.

Une autre fois, sous Louis-Philippe, il s'était mis dans la tête de faire de l'horticulture à Ville-d'Avray et de gagner vingt-cinq mille francs de revenu dans l'art d'élever des ananas.

Vers 1839, il rêva de se faire épicier.

— Pourquoi ne serais-je pas épicier ? disait-il, Mi-

rabeau s'est bien fait marchand de drap. Oui, c'est cela. Une très belle boutique sur les boulevards, avec cette enseigne en lettres d'or : *Balzac et C^{ie}*. Dans le fond du magasin, en guise de dame du comptoir, M^{me} Georges Sand, avec une rose blanche dans les cheveux ; sur le pas de la porte, Théophile Gautier faisant rissoler du café dans un moulin de tôle ; moi, enfin, moi en bourgeron et en casquette de loutre, promenant l'œil du maître sur tout l'établissement. Voilà mille causes de succès où je ne m'y connais pas.

Il est certain qu'il y aurait toujours eu foule au magasin d'épicerie.

Mais ce plan croula comme un château de cartes. Balzac ne trouva pas assez de résolution chez ses amis : — Pour être un vrai garçon épicier, disait-il, on doit d'abord être coiffé à la Titus. Or, ce diable de Théophile Gautier a la faiblesse de tenir à ses cheveux !...

BACHAUMONT.

L'Administrateur-Gérant : A. DALBERA.

ÉTUDE DE M^e VALENTIN, Notaire et Défenseur.

PURGE D'HYPOTHÈQUES LÉGALES

Aux termes d'un contrat reçu par M^e Leydet, notaire à Monaco, le huit décembre mil huit cent soixante-dix-neuf,

Monsieur Alphonse-Edouard Sinet, libraire, demeurant à Monaco,

Lequel élit domicile audit Monaco, en l'étude de M^e Valentin, notaire,

A acquis de :

1^o Madame Elisabeth Gaillaud, veuve de Monsieur Pierre-Prosper Tellenne, rentière, demeurant à Marseille, boulevard de la Madeleine n^o 401,

En qualité de tutrice légale de : Emile, Amable, Marie et Jeanne Tellenne ses quatre enfants mineurs,

2^o Monsieur Prosper Tellenne, propriétaire demeurant à Marseille,

3^o Monsieur Jean-Baptiste-Jules Saige, ingénieur des ponts-et-chaussées, demeurant à Paris.

4^o Monsieur Charles-Jules-Félix Cahagnet, propriétaire, demeurant à Tresse (Gironde),

5^o Et Monsieur Paul Blavet, sans profession, demeurant à Paris,

Les mineurs Tellenne, Monsieur Prosper Tellenne, et Messieurs Saige, Cahagnet et Blavet étant toutes les personnes ayant des droits dans la Société Civile pour la revente des terrains de la Condamine à Monaco,

Une parcelle de terrain située à Monaco, quartier de la Condamine, rue des Moneghetti, d'une contenance de quinze cent seize mètres carrés environ, confrontant du nord-est, au milieu du torrent des Moneghetti, dit Rayana ; du midi et de l'ouest, au chemin de la Turbie, et de l'est à la rue des Moneghetti.

Cette acquisition a eu lieu moyennant le prix principal de douze mille cent vingt-huit francs en sus des charges.

Une expédition de ce contrat a été transcrite au bureau des hypothèques de Monaco, et le vingt-deux mars mil huit cent quatre-vingt, cette expédition a été déposée au Greffe du Tribunal Supérieur de la Principauté.

Avertissement est donné aux personnes ayant le droit de prendre sur l'immeuble vendu, et dont la désignation précède, des inscriptions à raison d'hypothèques légales, qu'elles devront requérir ces inscriptions dans le délai d'un mois, et qu'à défaut, elles seront déchues de leurs droits sur ledit immeuble.

Monaco, le vingt-deux mars mil huit cent quatre-vingt.

Signé : L. VALENTIN, défenseur.

ÉTUDE DE M^e VALENTIN, Notaire et Défenseur.

PURGE D'HYPOTHÈQUES LÉGALES

Aux termes d'un contrat reçu par M^e Valentin, notaire à Monaco, le trois mars mil huit cent quatre-vingt,

Madame Virginie-Esther Dumenge épouse de monsieur Joseph Magnan, rentier, avec qui elle demeure à Sèvres (Seine-et-Oise), place du Parc, numéro 3, cette dame autorisée de son mari et ayant fait élection de domicile en l'étude de M^e Valentin, notaire à Monaco,

A acquis de Monsieur Alphonse-Edouard Sinet, libraire, et Madame Rosalie Bonnardel, son épouse, demeurant à Monaco,

Une parcelle de terrain située à Monaco, dans la Condamine, rue des Moneghetti, d'une contenance de quatre cent quarante-quatre mètres quatre-vingt-quatre décimètres carrés, confrontant, de l'est, la rue des Moneghetti ; du midi, le chemin de la Turbie ; de l'ouest, le même chemin et un terrain restant aux vendeurs, et, du nord, les vendeurs.

Cette acquisition a été faite moyennant un prix principal de neuf mille sept cent quatre-vingt-six francs quarante-huit centimes.

Une expédition de ce contrat a été transcrite au bureau des hypothèques de Monaco et déposée au Greffe du Tribunal Supérieur de la Principauté, le vingt mars mil huit cent quatre-vingt.

Avertissement est donné aux personnes ayant le droit de prendre sur l'immeuble vendu, et dont la désignation précède, des inscriptions à raison d'hypothèques légales, qu'elles devront requérir ces inscriptions dans le délai d'un mois, et qu'à défaut, elles seront déchues de leurs droits sur ledit immeuble.

Monaco, le vingt mars mil huit cent quatre-vingt.

(Signé) L. Valentin, Défenseur.

AVIS

Messieurs les Actionnaires de la Société Anonyme des Bains de Mer et du Cercle des Étrangers, à Monaco, sont convoqués en Assemblée Générale ordinaire le Jeudi 22 Avril prochain, à 3 heures de relevée, au siège de la Société, à Monaco, pour délibérer sur l'approbation des comptes de l'exercice et pour la fixation du dividende.

MOUVEMENT DU PORT DE MONACO

Arrivées du 15 au 21 Mars 1880

VILLEFRANCHE. yacht *Isabelle II*, monég., c. Ciaïs, sur lest.
 NICE. yacht *Beatrice*, ital., c. Elena, id.
 GOLFE JUAN. t. *la Fortune*, fr., c. Moute, sable.
 ID. b. *le Charles*, id., c. Allègre, id.
 GALERIE. b. *St-Dominique*, id., c. Dominici, charbon.
 NICE. vap. le *Commerce*, id., c. Lambert, passagers.
 GOLFE JUAN. t. *Volonté-de-Dieu*, id., c. Davin, sable.
 ID. b. *l'Éclair*, id., c. Jovenceau, id.
 ID. b. *Thérésine*, id., c. Hebert, id.
 ILE D'ELBE. t. *Belle-Brise*, id., c. Corras, vin.
 NICE. vap. *Amelia*, id., c. Blasini, passagers.
 SANREMO. vap. *Princess*, angl., c. Grogg, passagers.
 MENTON. b.-g. *l'Eulalie*, id., c. Rey, fûts vides.
 GOLFE JUAN. b. *l'Alexandre*, id., c. Ricord, sable.

Départs du 15 au 21 Mars 1880

MENTON. t. *Vittoria*, ital., c. de Fonsi, charbon.
 NICE. yacht *Beatrice*, id., c. Elena, sur lest.
 GOLFE JUAN. t. *la Fortune*, fr., c. Moute, id.
 ID. b. *le Charles*, id., c. Allègre, id.
 MENTON. l'*Inmaculée-Conception*, id., c. Sève, id.
 NICE. vap. le *Commerce*, id., c. Lambert, passagers.

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE. (Hauteur de l'observatoire, 65 mètres)

Mars	PRESSIONS BAROMÉTRIQUES réduites à 0 de température et au niveau de la mer.					TEMPÉRATURE DE L'AIR (Le thermomètre est exposé au nord)					TEMPÉRATURE moyenne de la mer	HUMIDITÉ RELATIVE moyenne	VENTS	ÉTAT DU CIEL	
	9 h. du mat.	midi	3 h. du soir	6 h. du soir	9 h. du soir	9 h. du mat.	midi	3 h. du soir	6 h. du soir	9 h. du soir					
	14	771.3	770.9	770.9	769.2	769.2	10.1	11.1	12.6	8.8					7.4
15	67. »	66.5	65.8	65.5	66.2	10.6	14. »	14.8	10.8	11. »	13.7	67	SO	un peu voilé	
16	67. »	66.7	66. »	65. »	65. »	11.1	13.3	12.9	11.9	11.6	13.7	78	SO	couvert, qq. gout.	
17	62.3	61.3	59.5	58.5	59.5	12.1	14. »	15.5	13.1	12.9	13.7	73	O S O	couvert, s. pluie	
18	62.2	62. »	61.8	61.9	61.9	13.8	15. »	16.2	12.2	11.3	14. »	53	E	voilé, s. beau	
19	68.5	68.7	67.7	66.7	66.8	11.7	12.6	14.9	10. »	9.1	14. »	56	S E	id.	
20	64.9	63.7	62.7	61.6	61.5	10.9	13.1	14.1	10.3	9.5	14.2	66	calme	beau	
DATES															
14 15 16 17 18 19 20															
Températures extrêmes Maxima 12.6 14.8 13.3 15.5 16.2 14.9 14.2															
Minima 5. » 4.4 10. » 8.3 9.8 6.5 5.2															
Pluie tombée : 2 ^{mm} 5															

GOLFE JUAN. t. *Volonté-de-Dieu*, id., c. Davin, s. l.
 ID. b. *l'Eclaireur*, id., c. Jovenceau, id.
 ID. b. *Thérésine*, id., c. Hebert, id.
 NICE. vap. *Amelia*, id., c. Blasini, passagers.
 SANREMO. vap. *Princess*, angl., c. Grogg, id.

LE MONDE, Compagnie d'assurances à primes fixes sur la vie, contre l'incendie, la foudre, l'explosion du gaz, des appareils à vapeur et contre les accidents de chemin de fer et de voyages sur mer.

S'adresser à M. AUGUSTE CROCO, agent particulier, à Monaco, rue de l'Eglise, n° 4.

Vient de paraître :

L'ANNUAIRE DE LA PRINCIPAUTÉ DE MONACO

POUR 1880

1 vol. petit in-8°, de 300 pages, cartonné.

Prix : 3 fr. — Par la poste, 3 fr. 50 en un mandat-poste.

PHARMACIE ANGLO-FRANÇAISE MONACO-CONDAMINE

SIROP ET PATE PECTORALE DE KAROUBA de

P.-A. MURATORE, Pharmacien-Chimiste

Ces deux excellentes préparations se recommandent par leur efficacité certaine dans la toux, rhumes, catarrhes, bronchites, etc., etc.

Prix du flacon : 2 fr. ; la boîte : 1 fr. 25.

Dépôts : A Paris, Fabre, 15, rue de la Verrerie.
 A Marseille, Pharmacie Centrale.
 A Nice, Rostagni, Pharmacien-Droguiste.

M^{ME} ASÉ Leçons d'Italien et de Français. English spoken. Maison Colombara, aux Moulins, Monaco.

SAGES-FEMMES

DE 1^{re} CLASSE

M^{me} L. LINGERI, de la faculté de Munich,

M^{lle} A. LINGERI, de la faculté de Montpellier,

rue de l'Eglise, 4, Monaco

PRENNENT des PENSIONNAIRES

MONACO — Imprimerie du Journal de Monaco 4880

HORAIRE DE LA MARCHE DES TRAINS A DATER DU 27 OCTOBRE — SERVICE D'HIVER 1879-80

Ligne de MARSEILLE à MONACO et à GÈNES.

dist. kilom.	PRIX DES PLACES			STATIONS	499	471	1389	475	477	481	479	5	503	505	487
	1 ^o cl.	2 ^o cl.	3 ^o cl.		mixte matin	mixte matin	mixte matin	expr. matin	mixte matin	direct matin	mixte matin	expr. matin	mixte soir	omn. soir	omn. soir
240	29 55	22 15	16 25	Marseille											
173	21 30	16 »	11 70	Toulon					6 40	9 49	10 »	12 36			1 20
47	5 75	4 30	3 15	Cannes		7 06	8 15	9 46	11 10	1 14	2 50	3 45			3 41
16	1 95	1 45	1 10	Nice } arrivée		8 04	9 25	10 37	12 08	2 05	3 54	4 34			7 59
11	1 35	» 95	» 75	Villefranche-s-Mer		8 19	»	10 45	12 30	2 24	»	4 44	5 07	6 50	8 57
9	1 10	» 80	» 60	Beaulieu		8 30	»	»	12 42	2 35	»	4 53	5 19	7 01	9 56
7	» 85	» 65	» 45	Eze		8 37	»	»	12 49	»	»	»	5 26	»	10 03
2	» 70	» 55	» 35	Monaco		8 45	»	»	12 57	»	»	5 01	5 34	»	10 11
5	» 70	» 55	» 35	Monte Carlo		9 03	»	11 23	1 12	3 01	»	5 11	5 48	7 26	10 29
10	1 20	» 90	» 65	Cabbé-Roquebr.		9 10	»	11 28	1 18	3 07	»	5 16	5 53	7 32	10 35
19	2 45	1 85	1 30	Menton		9 19	»	11 41	1 32	»	»	»	6 03	7 42	10 44
173	19 15	13 55	9 65	Vintimille h. de Rome		4 55	9 43	11 50	1 55	3 40	»	5 41	6 12	8 05	10 53
				Gènes		6 32	11 47	»	3 45	7 10	»	7 10	»	10 20	»
						12 55	6 05	»	10 20	10 50	»	10 50	»	»	»

Ligne de GÈNES à MONACO et à MARSEILLE.

dist. kilom.	1 ^o cl.	2 ^o cl.	3 ^o cl.	STATIONS	478	500	482	502	10	486	488	492	494	496	498
					mixte matin	mixte matin	mixte matin	mixte matin	expr. matin	mixte soir	direct matin	mixte matin	mixte soir	expr. soir	mixte soir
173	19 45	13 55	9 65	Gènes, h. de Rome, dép.				4 17	7 40	»	7 40	8 35	12 55	»	4 15
19	2 45	1 85	1 30	Vintimille h. de Paris		6 35	»	10 20	11 02	»	12 45	3 18	7 25	»	10 20
10	1 20	» 90	» 65	Menton		7 10	8 30	10 53	11 30	»	1 20	3 54	7 59	10 »	10 54
5	» 70	» 55	» 35	Cabbé-Roquebr.		7 20	8 40	11 02	11 38	»	1 31	4 04	8 09	10 11	»
2	» 70	» 55	» 35	Monte Carlo		7 29	8 50	11 12	11 45	»	1 41	4 14	8 20	10 22	11 16
7	» 85	» 65	» 45	Monaco		7 36	8 59	11 19	11 50	»	1 47	4 24	8 28	10 28	11 22
9	1 10	» 80	» 60	Beaulieu		7 49	9 13	11 31	»	»	»	4 37	8 41	»	»
11	1 35	» 95	» 75	Villefranche-s-Mer		7 57	9 21	11 39	»	»	»	4 45	8 49	»	»
16	1 95	1 45	1 10	Nice } arrivée		8 04	9 28	11 45	»	2 11	4 54	8 58	»	11 46	
47	5 75	4 30	3 15	Cannes		8 16	9 39	11 56	12 16	»	2 22	5 06	9 10	11 03	11 58
173	21 30	16 »	11 70	Toulon		6 08	»	»	12 26	1 43	2 45	5 40	9 29	11 08	12 10
240	29 55	22 15	16 25	Marseille		7 14	»	11 05	»	1 19	2 55	3 46	7 01	10 52	11 58
						12 »	»	3 23	»	4 27	8 10	7 38	»	5 20	»
						2 20	»	5 »	»	5 45	10 15	9 15	»	7 40	»

GRAND HOTEL DES BAINS A MONACO

MICHEL SALEROU. — Cet hôtel, admirablement situé sur la plage et possédant 100 chambres et salons, est exposé au Midi ; il est environné de jardins et en pleine façade sur la mer.

SALLE DE RESTAURANT avec grande terrasse sur la mer

SALON DE CONVERSATION où se trouvent tous les journaux et publications littéraires

BAINS DE MER, D'EAU DOUCE CHAUDS en toute saison

TABLE D'HÔTE Déjeuner à 11 heures. — Dîner à 6 heures. CUISINE FRANÇAISE

La pension durant la saison des Bains est à des prix modérés

ÉTABLISSEMENT HYDROTHERAPIQUE Installation récente des plus complètes L'omnibus de l'hôtel se trouve à tous les trains

HOTEL DE RUSSIE et RESTAURANT DES FRÈRES PROVENÇAUX

ANNEXE DE L'HÔTEL DE RUSSIE. CAFÉ DE RUSSIE A côté de l'Hôtel de Paris. — Table d'hôte. — Service à la carte à toute heure. — Salons et cabinets particuliers. — Prix modérés. — GUILL. VOIRON, prop.

TAVERNE ALSACIENNE

MONACO (CONDAMINE) Grand Etablissement de 1^{er} Ordre Soupe au fromage, Choucroute, Jambons, saucisses Cervelas, Filet, Rosbif, Biftecks, Volailles Gibier, etc. — BIÈRE DE LUXE M. JAMBOIS, Propriétaire

35 minutes de Nice

MONACO — MONTE CARLO

20 minutes de Menton

La Principauté de Monaco, située sur le versant méridional des Alpes-Maritimes, est complètement abritée des vents du Nord.

L'hiver, sa température, comme celle de Nice et de Cannes, est la même que celle de Paris dans les mois de mai et de juin. L'été, la chaleur y est toujours tempérée par les brises de mer.

La presqu'île de Monaco est posée comme une

corbeille éclatante dans la Méditerranée. On y trouve la végétation des tropiques, la poésie des grands sites et des vastes horizons. La lumière enveloppe ce calme et riant tableau.

Monaco, en un mot, c'est le printemps perpétuel. En regard de l'antique et curieuse ville de Monaco, dominant la baie, est placé Monte Carlo, création récente, merveilleux plateau sur lequel s'élèvent

le splendide Hôtel de Paris, le Casino et ses jardins féeriques, qui s'étendent en terrasses jusqu'à la mer, offrant les points de vue les plus pittoresques et des promenades toujours agréables au milieu des palmiers, des caroubiers, des aloès, des cactus, des camélias, des tamarins et de toute la flore d'Afrique.

SAISON D'HIVER.

Monaco occupe la première place parmi les stations hivernales du littoral de la Méditerranée, par sa position climatérique, par les distractions et les plaisirs élégants qu'il offre à ses visiteurs, et qui en font aujourd'hui le rendez-vous du monde aristocratique, le coin recherché de l'Europe voyageuse pendant l'hiver.

Le Casino de Monte Carlo offre aux étrangers les mêmes distractions qu'autrefois les Etablissements des bords du Rhin : théâtre-concerts, fêtes vénitienes, bals splendides, orchestre d'élite, salle de conversation, salle de lecture, salons de jeux vastes, bien aérés. La Roulette s'y joue avec un seul zéro ; le minimum est de 5 francs, le maximum de 6,000 francs. Le Trente-et-Quarante ne se joue qu'à l'or ; le minimum est de 20 francs, le maximum de 12,000 francs. Tir aux pigeons installé au bas des jardins.

SAISON D'ÉTÉ.

La rade de Monaco, protégée par ses promontoires, est une des plus paisibles de la Méditerranée. Le fond de la plage, ainsi qu'à Trouville, est garni d'un sable fin d'une exquise souplesse.

Grand Hôtel des Bains sur la plage, appartements confortables, pensions pour familles à des prix modérés, cabinets élégants et bien aérés, bains d'eau douce, bains de mer chauds. — Hydrothérapie.

La seule rade possédant un Casino qui offre à ses hôtes, pendant l'été, les mêmes distractions et les mêmes agréments que les établissements des bords du Rhin. Salles de jeux en permanence, concerts l'après-midi et le soir, cafés somptueux, billards, etc.

A Monte Carlo, à la Condamine, aux Moulins, villas et maisons particulières pour tous les goûts et à tous les prix.